

DÉPARTEMENT  
DE LA MARNE  
  
ARRONDISSEMENT  
D'ÉPERNAY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
  
VILLE DE SÉZANNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 juin 2024

.....

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 juin à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 19 juin 2024.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. LAJOINIE, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, M. ADNOT, Mme GUERITTE, M. ODUNCU et Mme BERNARD.

Étaient absents et excusés : M. GERLOT, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme LEMAIRE, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. QUINCHE, M. DE ALMEIDA, Mme PICOT et M. LÉGLANTIER. Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme LEMAIRE, M. LOUIS et M. QUINCHE ayant respectivement donné pouvoir à M. THUILLIER, M. AGRAPART, Mme GUERITTE, Mme CABARTIER et M. ADNOT.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Opération « Un été vitaminé » : signature d'une convention avec la CCSSOM et le Cercle des Nageurs Sézannais pour l'utilisation de la piscine de Plein Air

SV/N° 2024 - 06 – 02

M. Jean Agrapart, Adjoint au Maire, expose que pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville organise, en partenariat avec 7 associations sézannaises, des ateliers gratuits de découverte de diverses disciplines sportives et musicale, destinés aux jeunes de 4 à 17 ans.

Cette année, le Cercle des Nageurs Sézannais (CNS) a rejoint le projet et organisera des ateliers à la piscine de Plein air que la CCSSOM accepte de mettre gracieusement à la disposition de la Ville pour le Club selon des conditions inscrites dans le projet de convention joint.

Après examen en réunion privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article 1 – approuve le projet de convention tel qu'annexé

Article 2 - autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec M. le Président de la CCSSOM et Mme la Présidente du CNS.

Pour extrait certifié conforme.

Signé :  
Le Maire,  
Sacha HEWAK

En exercice : 27  
Présents : 17  
Pouvoirs : 5  
Pour : 22  
Contre :  
Abstentions :